

**1<sup>re</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
le mercredi 24 janvier 2024, à 19 h  
au Collège des Compagnons  
Salle Le Carrefour (A-112)  
3643, avenue des Compagnons**

**Sont présent.es:**

M.	Réal Jean	Président
M.	Louis Champoux	Vice-président
M <sup>me</sup>	Suzanne Roy	Secrétaire
M <sup>me</sup>	Andréa Giguère	Trésorière
M.	Marc Laporte	Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M.	Jacques Pelchat	Administrateur
M.	Alexandre Perras	Administrateur
M <sup>me</sup>	Valérie Poirier	Administratrice
M <sup>me</sup>	Diana Polovei	Administratrice
M <sup>me</sup>	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

**II Y A QUORUM**

**Sont également présent.te.s :**

M <sup>me</sup>	Éloïse Gaudreau Ville de Québec	Conseillère en consultations publiques,
-----------------	------------------------------------	-----------------------------------------

**Est absent :**

M.	Daniel Laporte	Administrateur
----	----------------	----------------

Trois citoyens sont présents

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Réal Jean ouvre la réunion à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réal Jean fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées.

Les modifications suivantes sont demandées :

- Ajout à nouveaux dossiers : consultation à venir sur la zone 35008HA (terrain vacant sur le chemin Sainte-Foy) (par M. Jacques Pelchat)
- Ajout à nouveaux dossiers : modification au fonctionnement des conseils de quartiers (par M. Jacques Pelchat)
- Ajout à divers : félicitations du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (par M. Jean-Luc Lavoie)
- Ajout à divers : idées d'activités pour le conseil de quartier (par M<sup>me</sup> Diana Polovei)
- Modification au point 6 : entretien des trottoirs *entourant le secteur* du Campanile

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 novembre	19 h 04
	· Affaires en découlant	
4.	Période d'information par la conseillère municipale	19 h 10
5.	Période de questions et commentaires du public	19 h 20
6.	Suivi des dossiers en cours	19 h 30
	· Améliorer la sécurité piétonne dans le quartier Pointe-de-Sainte-Foy, incluant les traverses piétonnes ( <b>suivi</b> ) (15 minutes)	
	· Station à Vélo ( <b>suivi</b> ) (5 minutes)	
	· Entretien des trottoirs – rue du Campanile ( <b>suivi</b> ) (5 minutes)	
	· Plan d'action ( <b>rappel</b> ) (2 minutes)	
7.	Nouveaux dossiers	20 h 10
	· Opération déneigement dans Pointe-de-Sainte-Foy ( <b>discussion</b> ) (15 minutes)	
	· Mise à jour de la page Wikipédia de la Pointe-de-Sainte-Foy (5 minutes)	
	· Communiqué de presse (5 minutes)	
8.	Affaires internes	20 h 30
	· Correspondance (2 minutes)	
	· Secrétariat (3 minutes)	
	· Trésorerie (5 minutes)	
	· AGA 24 avril (10 minutes)	
9.	Divers	20 h 50
10.	Levée de l'assemblée	20 h 55

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-01**

Sur proposition de Mme Suzanne Roy, appuyée par M<sup>me</sup> Andrée Giguère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications mentionnées ci-dessus.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 22 NOVEMBRE 2023.**

Les modifications suivantes sont demandées :

- Dans la section « Affaires en découlant », modifier le terme *assigné(e)* pour le terme *signifié(e)*
- Dans divers : modification du numéro de la « loi 31 » par « loi 39 »

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-02**

Sur proposition de M. Alexandre Perras, appuyée de M. Marc Laporte, il est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> novembre dernier avec les modifications proposées ci-dessus.

*Adoptée à l'unanimité.*

Affaires en découlant :

Gestion de la subvention : Mme Valérie Poirier confirme le dépôt de la demande ainsi que la réception de l'accusé de réception. Ce dernier sera envoyé à Mme Éloïse Gaudreau. Lorsque la réponse arrivera, si celle-ci est positive, il est convenu que M. Alexandre Perras s'occupe de la gestion du dossier de la sécurité routière.

Suivi Facebook : M. Jacques Pelchat apporte des précisions quant aux publicités douteuses qui apparaissent sur Facebook. Il est mentionné que lors de l'abonnement, la demande est analysée par le comité Facebook, mais la vérification ne permet pas d'échapper au fait que des personnes mal intentionnées puissent s'abonner. Il y a une possibilité d'ajouter des questions qui permettent d'empêcher les robots de s'abonner à la page Facebook. M. Jacques Pelchat, fera les vérifications nécessaires pour ajouter cette fonctionnalité.

### **4. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

Suivis de Mme Anne Corriveau :

- Les travaux de la plage Jacques Cartier ont débuté le 15 janvier et se poursuivront jusqu'en juin. La fermeture du parc à l'est de la guérite est effective, dû à la présence de machinerie. Certains travaux devant être effectués à marée basse,

il est possible que des travaux soient effectués entre 5h et 7h. Un avis de bruit a été émis.

- Le jury de sélection d'art public a choisi à l'unanimité l'artiste Laurent Gagnon et son œuvre « la forêt enchantée ». Le budget octroyé était de 77 408\$. Le projet a été approuvé au comité exécutif.

- Sécurité routière : face à la rue de Plaisance, il y aura une interdiction de stationnement d'une largeur de 13,5m à l'intersection du boulevard Pie-XII. La mesure permettra d'assurer la sécurité des piétons et de favoriser le passage des véhicules d'urgence. Du mobilier centre-rue sera installé l'été prochain afin d'inciter les automobilistes à ralentir.

- Depuis le 9 janvier, la synchronisation des lumières a été modifiée afin de réduire le temps d'attente des piétons sur le chemin Sainte-Foy à partir de la rue de Laudance.

- 18 janvier : rencontre sur la nouvelle réglementation des conseils de quartier (possibilité d'écouter en différé).

- Il y aura une convocation pour un atelier d'échange (26 février) pour un nouveau projet résidentiel (sur la zone 35008HA). Une consultation publique suivra.

- Travaux d'optimisation pour les matières organiques : du 29 janvier au 2 février. Une demande a été faite aux citoyens de reporter le dépôt des matières organiques.

- Le règlement sur les pesticides a été adopté (on peut aller porter les produits interdits à l'écocentre).

- Ouverture du Carnaval de Québec le 25 janvier. Nouveautés : glissades sur tube et rafting sur neige dans la côte de Cap-Rouge.

## **5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

- Q1 : un citoyen mentionne que la réponse qu'il a reçue de la Ville de Québec à la suite d'une requête faite le 13 décembre 2022 concernant la sécurité piétonne sur le chemin Sainte-Foy, face au parc Destor, diffère de ce qui a été mentionné à la dernière réunion du c.a du conseil de quartier.

- R1 : M. Louis Champoux mentionne que le passage piétonnier n'a pas été accepté et qu'il s'agit pour l'instant d'une demande faite par le conseil d'administration du quartier. Il y a un comptage en cours.

## 6. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

- Améliorer la sécurité piétonne dans le quartier Pointe-de-Sainte-Foy et traverses piétonnes (suivi) :

des réponses partielles ont été reçues. Des actions sont en cours. Mme Éloïse Gaudreau mentionne que les réponses ne sont pas complètes et propose d'attendre la suite. Le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy remercie les intervenants pour leurs réponses suite à la résolution 23-CA-79 et attend la suite des études.

M. Jacques Pelchat mentionne que certaines vitesses maximales affichées ne sont pas en concordance avec la réglementation écrite, une situation à laquelle il faudra éventuellement remédier.

Les membres du conseil d'administration établissent que le passage piétonnier sur Quatre Bourgeois devant le Carrefour de la Pérade doit être prioritaire.

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-03**

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité des piétons n'est pas optimale devant le Carrefour de la Pérade.

**CONSIDÉRANT QUE** la vitesse des automobiles est problématique dans le secteur.

SUR UNE PROPOSITION DE M. JACQUES PELCHAT DÛMENT APPUYÉE PAR MME SUZANNE ROY, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la ville de Québec d'agir rapidement et prioritairement afin de sécuriser le passage piétonnier devant le Carrefour de la Pérade sur le chemin des Quatre-Bourgeois et demande que la Ville de Québec réalise les aménagements nécessaires, tels qu'une signalisation lumineuse et un marquage clair et visible.

*Adoptée à l'unanimité*

- Stations àVélo (suivi)

Le conseil de quartier a reçu une réponse à la résolution CQPSF-23-CA-71. La ville ajoutera 1300 vélos et 115 stations en 2024. Une annonce concernant l'emplacement des dites stations sera faite dans quelques mois.

- Entretien des trottoirs des rues contiguës à la rue du Campanile.

Une réponse à notre requête concernant cette situation a été reçue. M. Jacques Pelchat indique avoir pris des photos avant les travaux, afin de pouvoir déterminer

les critères que la Ville de Québec avait utilisés pour déterminer quelles étaient les sections de trottoirs qui devaient être réparées prioritairement. Une comparaison avec l'état actuel des trottoirs sera effectuée au printemps.

- Plan d'action

Mme Suzanne Roy mentionne que la Ville de Québec offre des subventions de 10 000\$ aux conseils de quartier qui mettront sur pied un plan d'action qui implique des citoyens. Elle propose d'engager une ressource qui aiderait le conseil d'administration à élaborer un tel plan d'action. M. Louis Champoux précise que la subvention concernerait les années futures. Mme Éloïse Gaudreault mentionne que ce nouveau règlement n'est pas encore adopté.

M. Louis Champoux propose de tenir une réunion de travail d'ici la prochaine assemblée ordinaire afin de convenir des priorités pour l'année en cours. Une convocation sera acheminée aux membres du ca.

## 7. NOUVEAUX DOSSIERS

- Opérations déneigement dans Pointe-de-Sainte-Foy

M. Réal Jean mentionne que pendant l'opération de déneigement du 23 novembre 2023, plusieurs véhicules ont été remorqués. M. Jean mentionne que les citoyens du quartier sont traités inéquitablement par rapport à ceux des quartiers centraux étant donné l'absence de panneaux lumineux indiquant les opérations de déneigement. De plus, la faible quantité de neige sur la rue ce soir-là ne pouvait en rien laisser croire à un citoyen qu'une opération de déneigement aurait lieu.

M. Louis Champoux propose de demander que les moyens de communication soient améliorés afin qu'aucun citoyen ne soit lésé. M. Alexandre Perras mentionne que l'abonnement aux alertes de déneigement par textos fonctionne bien et que les citoyens peuvent au besoin consulter le site internet de la Ville de Québec. M. Jacques Pelchat indique que plusieurs citoyens du secteur n'ont pas nécessairement accès à internet ou n'ont pas de téléphone cellulaire pour s'abonner aux alertes.

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-04**

**CONSIDÉRANT QUE** les feux clignotants ne sont pas présents sur chacune des rues.

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens du quartier n'ont pas nécessairement le matériel nécessaire pour s'abonner aux alertes par textos ou pour consulter le site web de la Ville de Québec.

**CONSIDÉRANT QUE**, dans certains quartiers, des panneaux amovibles sont installés lors des opérations de déneigement, démontrant que cette mesure est possible dans la Ville de Québec.

**SUR UNE PROPOSITION DE M. RÉAL JEAN DÛMENT APPUYÉE PAR Mme VALÉRIE POIRIER, IL EST RÉSOLU QUE** le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la ville de Québec d'améliorer les moyens de

communication lors des opérations de déneigement afin de s'assurer que chaque citoyen puisse être adéquatement avisé, et ce, autrement que par les moyens technologiques existants à ce jour.

*Adoptée à majorité*

- Mise à jour de la page Wikipédia de la Pointe-de-Ste-Foy  
Mme Suzanne Roy mentionne que la page Wikipédia de la Pointe-de-Sainte-Foy n'a pas été mise à jour depuis plusieurs années. Elle propose de préparer un document avec des mises à jour et que le document soit présenté au conseil d'administration. M. Louis Champoux se joindra à Mme Suzanne Roy pour effectuer la vérification.

- Communiqué de presse  
Mme Suzanne Roy propose que le conseil d'administration publie un communiqué de presse une fois par mois.

M. Louis Champoux précise que le conseil d'administration doit s'assurer que les sujets traités dans les communiqués de presse soient pertinents et percutants.

- · Modification au fonctionnement des conseils de quartiers

M. Jacques Pelchat mentionne que l'enregistrement de la présentation sur les changements à venir dans les conseils de quartier est disponible en différé et invite tous les membres à le visionner.

- Présentation du conseil en mode hybride :  
M. Louis Champoux suggère que les membres du conseil d'administration devraient être présents dans la mesure du possible et que le mode à distance soit réservé pour des situations particulières qui seront analysées en temps opportun.

- · Consultation à venir sur la zone 35008HA

Ce dossier a été traité par la conseillère

## **8. AFFAIRES INTERNES**

- Correspondance : aucune
- Secrétariat : aucun commentaire

- Trésorerie : Le solde du compte est de 1189,97\$. Le chèque de la subvention de la Ville de Québec a été reçu par Mme Éloïse Gaudreau et sera envoyé à Mme Andréa Giguère.

Mise à jour au registre des entreprises :

une copie d'une pièce d'identité des nouveaux membres est requise pour leur inscription au registre.

Double autorisation sur AccèsD : Mme Andréa Giguère mentionne qu'elle a enlevé la fonction de double autorisation qui était nécessaire pour effectuer les paiements, sachant que celle-ci n'est pas exigée par les règles en usage.

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-05**

SUR UNE PROPOSITION DE MME ANDRÉA GIGUÈRE D'UMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> VALÉRIE POIRIER, IL EST RÉSOLU d'autoriser une dépense de 115\$ pour payer la secrétaire de soutien, M<sup>me</sup> Martine Gagnon. Le virement sera effectué par M<sup>me</sup> Andréa Giguère.

*Adoptée à l'unanimité*

- AGA 24 avril :

La prochaine AGA aura lieu le 24 avril. M. Réal Jean rappelle aux membres de réfléchir à leur candidature.

Le rapport annuel sera préparé par M. Réal Jean et sera appuyé dans cette tâche par M. Champoux.

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-06**

SUR UNE PROPOSITION DE M. JACQUES PELCHAT, D'UMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS CHAMPOUX, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy fixe la date de l'assemblée générale annuelle au 24 avril 2024 au Collège des Compagnons.

*Adoptée à l'unanimité*

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-07**

SUR UNE PROPOSITION DE MME ANDRÉA GIGUÈRE, D'UMENT APPUYÉE PAR M. ALEXANDRE PERRAS, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy nomme M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau pour présider l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024.

*Adoptée à l'unanimité*

Conférence avant l'AGA : M. Jean-Luc Lavoie propose de demander à Mme Valérie Gauthier, directrice de l'école du Campanile, de venir parler du projet d'aménagement et d'agrandissement de son établissement (à discuter au prochain conseil).

## 9. DIVERS

- Idées d'activités pour le conseil de quartier

Mme Diana Polovei propose une série d'activités pour les citoyens du quartier : cabane à sucre, projet musical, films en plein air, club de lecture, activités pour les nouvelles mères, activités d'entrepreneuriat pour les enfants, fête multiculturelle.

M. Jean-Luc Lavoie indique que quelques-unes de ces activités ont aussi été proposées par l'Association des gens d'affaires (une activité par mois de mars à décembre).

- Félicitations du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-08**

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-LUC LAVOIE D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS CHAMPOUX, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy félicite la conseillère Maude Mercier-Larouche pour sa nomination à la présidence de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et remercie chaleureusement la conseillère Anne Corriveau pour avoir assumé cette responsabilité au cours des deux dernières années.

*Adoptée à l'unanimité*

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean-Luc Lavoie et appuyé par M<sup>me</sup> Diana Polovei de lever la séance à 20 h 55.

*Adoptée à l'unanimité.*

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Martine Gagnon, révisé par M Réal Jean, M. Louis Champoux, Mme Suzanne Roy et M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau.

---

M. Réal Jean, président

---

M<sup>me</sup> Suzanne Roy, secrétaire